

Image not found or type unknown



## Démarche après donation

Par **gacy**, le **07/01/2014** à **21:01**

Mon père vient de décéder. Il avait fait une donation partage entre ses 3 enfants il y a 13 ans. A son décès nous devenons donc propriétaires des biens dont il nous a fait donation. Que faut-il faire, quelles démarches, auprès de qui, quel document dira que nous sommes dorénavant propriétaires ? Cela entraîne-t-il des frais ? Lesquels ?